CHAMPIONNATS AVVF INDIVIDUELS PAR CATÉGORIES 2022

Lausanne CLUB DE TENNIS DE TABLE *a le plaisir de vous inviter dans sa salle de la Vaudoise aréna à l'occasion des Championnats AVVF Individuels par catégories d'âge 2022 !*

Date : DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022, dès 08h30
Lieu : Vaudoise aréna, chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

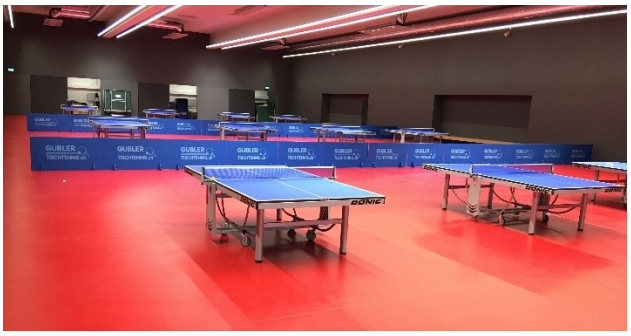

SÉRIES PLANIFIÉES

Simples :	Messieurs	O40 / O50 / O60 / O70-O90
	Dames	O40-O90
	Garçons	U11-U13 / U15 / U17 / U19
	Filles	U11-U15 / U17-U19
Doubles :	Messieurs	O40 / O50 / O60 / O70-O90
	Dames	O40-O70
	Garçons	U11-U13 / U15 / U17 / U19
	Filles	U11-U19
	Mixtes	U11-U19 / O40-O90

INSCRIPTIONS

Par le formulaire en ligne, jusqu'au **jeudi 1er décembre 2022 à 23h59**, à l'adresse :

https://**pyngpong.info/avvf-categories-2022**

Il est nécessaire d'avoir créé un compte (gratuit et rapide) pour s'inscrire ou sinon, en cas de difficultés, passer par son club ou le JA.

FINANCES D'INSCRIPTION

Toutes les séries de simple, par série	Fr. 10.00
Toutes les séries de double, par série	Fr. 5.00
Carte de tournoi, par joueur / joueuse	Fr. 4.00

Les clubs recevront le décompte après le tournoi avec la facture AVVF annuelle.

Une fois les tirages réalisés, les finances d'inscription sont dues pour les joueurs y figurant. En cas d'absence non excusée avant 08:30 le dimanche 11 décembre 2022, le montant des frais d'inscription est majoré d'une amende selon le RF STT (+ CHF 20.-).

JURY

Président :	Sébastien Alligné, Lausanne CTT
Membres :	Raphaël Prod'hom, Lausanne CTT
	Fabrice Descloux, AVVF

JA ET TIRAGE AU SORT

JA : Frank Squillaci, avvf-categories-2022@pyngpong.info
Tirage : Vendredi 2 décembre 2022, publié à l'adresse :
https://**pyngpong.info/avvf-categories-2022**

SÉRIES, CATEGORIES ET HORAIRES DEFINITIFS

En fonction des inscriptions effectives après la fermeture du formulaire, les séries, catégories et/ou systèmes de jeu pourront être modifiés ou adaptés par le JA dans l'intérêt sportif de la compétition (p.ex. regroupement de séries ou de catégories).
Les horaires de début des séries ainsi que ceux des remises de médailles seront communiqués par e-mail dans la mesure du possible directement aux joueurs ou sinon aux responsables techniques et jeunesse des clubs ayant des joueurs inscrits, dans les 10 jours avant la compétition.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. Nous vous rappelons toutefois les dispositions suivantes :

- Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés au sein d'un club de l'AVVF appartenant aux catégories U11 à U19 (jeunesse) ainsi que O40 à O90 (seniors).
- L'inscription en "libre / disponible" pour les doubles est acceptée et, lors du tirage, le JA formera les paires selon le RS STT. Les joueurs n'ayant pas pu être appariés seront informés personnellement par e-mail (si l'adresse est connue).
- Pour les doubles, la formule de jeu est l'élimination directe.
- Pour les simples, la formule de jeu est par groupes de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par groupe, puis un tableau à élimination directe.
- Les Dames / Filles ne sont pas admises dans les séries Messieurs / Garçons, sauf en cas de regroupement par manque d'inscriptions.
- Les balles utilisées seront des Nittaku (prêtées par les organisateurs) de couleur blanche, et par conséquent les tenues (t-shirts, maillots, shorts ou jupettes) devront être de couleur nettement différent de blanc.
- Sont réservées les dispositions du règlement financier de STT fixant l'amende en cas d'absence non excusée (amende CHF 20.-).
- Pour annoncer leur absence **avant** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de le faire par leurs propres moyens en se désinscrivant sur la plate-forme PyngPong (login nécessaire).
- Pour annoncer leur absence **après** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de le faire de préférence en utilisant la fonction « Annonce au JA ton absence à la manifestation » sur la page du tournoi de la plate-forme PyngPong (login nécessaire), ou sinon directement par e-mail auprès du JA (adresse e-mail en haut de cette page).
- Responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident ; les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC).

BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette avec boissons fraîches et chaudes ainsi que de la petite restauration sera à disposition des participants et spectateurs.

Le Lausanne CTT se réjouit de vous retrouver une fois de plus pour ces Championnats AVVF Individuels par catégories et vous présente ses salutations amicales et sportives.

LCTT, 16.11.2022